

# Un déficit de gouvernance économique

LA CHRONIQUE DE

PAUL FABRA



Mathilde de l'Éclats/AFP

D'abord, et cela avant d'aborder la discussion de fond, il convient de considérer les questions posées par la précipitation avec laquelle est adopté le dispositif du haut-commissaire aux Solidarités actives. Elles en disent long sur la fragilité et l'inconstance du terrain sur lequel le président de la République se sent le plus fort : le terrain politique. La procédure choisie au point de départ était l'expérimentation. Le gouvernement Fillon avait décidé de tester le revenu de solidarité active (RSA) dans 34 départements. Cette épreuve préliminaire s'imposait d'elle-même. Si ingénieux et réfléchi que soit le nouveau système proposé, il s'inscrit dans le droit-fil de la politique de l'emploi, telle qu'elle est conçue en France. En particulier, sa parenté avec la prime pour l'emploi introduite par Lionel Jospin est évidente. Il était du reste entendu que la mise en place du RSA entraînerait la disparition de la PPE (ce à quoi on a vite renoncé selon le scénario de l'usine à gaz). Dans les deux cas, il s'agit, à coups de subventions publiques pour ne pas augmenter le « coût du travail », de rendre plus attrayant un

emploi rémunéré qu'un régime de pure assistance tel que le RMI – lui-même déjà inventé en 1988 dans cet esprit d'insertion (le « I » de RMI).

Que, d'ores et déjà, on puisse sans hésiter parler du caractère instable et, d'un point de vue économique, potentiellement perturbateur du RSA tient à l'ambiguïté de ce genre de construction fondée sur un double refus de regarder les choses en face. Quel est le bénéficiaire de la subvention ? D'un côté, on peut considérer que ce sera le chômeur, ou le travailleur pauvre lui aussi éligible au RSA, mais alors comment justifier que tel revenu afférent à un salarié à mi-temps et ainsi abondé par la « solidarité » puisse approcher celui d'un smicard ? D'un autre côté, ce sera l'entreprise. Celle-ci pourra s'offrir tel salarié, dont elle a besoin, sans en payer la totalité du prix. Vive l'économie de marché ! L'argument clef mis en avant est le souci de la compétitivité. En l'occurrence, cela revient à dire qu'au nom de l'économie de marché mondialisée, on s'autorise à suspendre la loi du marché à l'intérieur des nations. Cette quête effrénée de la compétitivité est la marque non pas d'une économie de libre-échange mais de son antithèse cachée : l'exécrable mercantilisme.

En résumé, le RSA se présente non pas comme l'amorce d'une rupture avec la course sans fin de la réduction des coûts et des charges, laquelle est une course sans fin vers l'appauvrissement, mais comme le couronnement de la politique en place qu'il s'agit de rendre plus efficace. Martin Hirsch ne dit pas autre chose. A notre confrère « La Tribune », il déclare : « Il a fallu à chaque fois combattre l'argument, respectable, selon lequel on devrait avoir des résultats mirobolants en termes de pauvreté et d'emplois en France, au vu du niveau très élevé des dépenses sociales. La grande bataille a été de montrer que cet investissement-là était un peu diffi-

rent des autres, car capable de produire des résultats concrets pour les plus défavorisés et, dans un deuxième temps, d'améliorer l'efficacité de l'ensemble des dépenses sociales. Avec le RSA, l'objectif est de réduire la pauvreté et d'augmenter l'incitation à l'emploi sans peser sur le coût du travail. » CQFD.

Dans ces conditions, une honnête période d'expérimentation était nécessaire. A supposer que le RSA se révèle capable de changer

## Le RSA enferme la France dans sa politique sociale de l'emploi.

la vie d'un nombre suffisant de ménages pauvres, la question posée aurait été ramenée à des termes politiques simples : faut-il renoncer à des succès individuels, immédiats et tangibles, au bénéfice d'une vision ouvrant pour la société tout entière de nouvelles perspectives (forcément aléatoires) ? En passant outre, l'Élysée nous enferme un peu plus dans notre système : la tentation sera irrésistible d'interpréter dans un sens optimiste les données statistiques disponibles. Bien légers apparaissent les propos récents qu'on prête à Nicolas Sarkozy : si l'expérience échoue, on en changera ! Mais justement, la loi aura changé la nature de l'initiative. Celle-ci sera devenue la politique du gouvernement. Une politique se juge, elle ne se refait pas. Martin Hirsch révèle le fin mot de l'histoire : « Les trains ne repassent pas deux fois. Si on ne l'avait pas programmé pour 2009, je ne suis passé qu'on l'aurait fait en 2010. » Voilà qui jette une lumière crue sur le temps politique. Il ne s'agit plus d'étaler sur une législature un programme présenté aux électeurs et approuvé par eux. Au lieu de cela, au gré des circonstances, le pouvoir personnel prend des initiatives dont la conformité même lointaine avec le projet d'ensemble est problématique. L'absence de gouvernance

économique rejoint l'arbitraire politique. La réforme constitutionnelle promet le renforcement des pouvoirs du Parlement. On assiste, à propos du projet de lois sur le RSA, à une remise au pas de la majorité.

Sur un point encore plus crucial qui concerne la légitimité même de la politique de l'emploi, le projet de RSA consacre la vision étroite sur laquelle repose celle-ci et pas seulement en France (ce qui n'est pas une excuse). Tout se passe comme si on considérait la résorption du chômage et le retour au plein-emploi comme dépendant uniquement de l'adaptation et de la flexibilité des demandeurs d'emplois. Le problème est posé à l'envers. Sur un marché, la dynamique vient de l'offre, en l'occurrence des employeurs. Or, dans le capitalisme tel qu'il fonctionne sous la domination de la sphère financière, les entreprises ont plutôt tendance à réduire qu'à augmenter leur base en capital (au sens passif du mot : leurs ressources permanentes). On ne le répétera jamais assez : l'embauche comme les investissements ont pour moteur l'augmentation des ressources des entreprises. En France, les moyennes entreprises cotées sur un marché rachètent leurs propres actions à un rythme accéléré. Le montant de ces rachats dépasse de beaucoup la levée de nouveaux capitaux. Comment une économie de marché peut-elle saine se développer avec un marché des capitaux frais en panne et un marché du travail où la concurrence est faussée par les subventions ! L'initiative du RSA est d'autant plus problématique que d'autres réformes rôdent en Europe sous l'impulsion des utopies véhiculées par la Commission, la flexisécurité en tête. Moyennant la déréglementation des licenciements, les salariés au chômage (supposé temporaire) se verraient indemnisés généreusement. Comme au Danemark, un pays où la pression fiscale atteint tous les records.